

# Les Personnes Actrices de leur inclusion

PROJET ASSOCIATIF

2023 - 2028

ASSOCIATION DU GRAND LIEU

■ SOLIDARITÉ    ■ INCLUSION

■ ÉQUITÉ        ■ INNOVATION



19 Rue du Maquis Surcouf  
Logement 1 et 2  
27260 EPAIGNES  
**Tél : 02 79 49 08 92**  
Mail : [siege@legrandlieu.asso.fr](mailto:siege@legrandlieu.asso.fr)



# GLOSSAIRE ET DEFINITIONS

Dans le présent document, il convient de préciser la signification des termes professionnels utilisés et des sigles employés.

## EXPERTISE

Terme employé dans ce document pour qualifier des manières de faire, des savoirs faire de terrain, des habiletés qui ne font pas toujours l'objet de connaissances scientifiques avérées, mais qui fonctionnent, tout aussi bien chez le professionnel (« expertise professionnelle ») que chez les personnes accompagnées (« expertise usagère »)

## PARTIES PRENANTES

Constituées de l'ensemble des personnes concernées par la vie de l'association : les salariés, les administrateurs, les prestataires, les partenaires, les personnes accompagnées, les aidants, les familles, les parents, le Conseil Départemental, l'Agence Régionale de Santé.

## PARCOURS

Caractérise un accompagnement individualisé social et médico-social qui entend faciliter le passage de l'usager entre différentes situations, tout en prônant un maximum vers l'inclusion et le milieu ordinaire en tenant compte des capacités de chacun.

## DISPOSITIFS

L'ensemble des services proposés à un usager, constitué de différents niveaux d'interventions en fonction du besoin exprimé par la personne.

## SIGLES

**IME** – Institut Médico-Educatif  
**ARS** – Agence Régional de Santé  
**CD** – Conseil Départemental  
**CPOM** – Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens  
**EA** – Entreprise Adaptée  
**ESAT** – Etablissement et Service d'Aide par le Travail  
**FALC** – Facile A Lire et à Comprendre  
**FAM** – Foyer d'Accueil Médicalisé  
**FV** - Foyer de Vie  
**GEPP** - Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels  
**HAS** – Haute Autorité de Santé

**IME** - Institut Médico-Educatif  
**MAS** – Maison d'Accueil Spécialisée  
**QVCT** - Qualité de Vie et Conditions de Travail  
**QVE** – Qualité de Vie en Etablissement  
**QVT** – Qualité de Vie au Travail  
**SAAD** – Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile  
**SAVA** – Service d'Accompagnement vers la Vie Autonome  
**SERAFIN-PH** - Réforme pour une Adéquation des Financements aux parcours des Personnes Handicapées  
**VRS** – Valorisation des Rôles Sociaux

# SOMMAIRE

Glossaire et définitions.....	2
Sommaire .....	3
Le mot du Président... ..	4
Introduction.....	5
Notre Histoire.....	6
Evolution de L'Association. ....	7
Etablissements et services. ....	8
Foyer de vie .....	9
Foyer d'Accueil Médicalisé.....	10
Maison d'Accueil Spécialisée.....	11
Service d'Accompagnement à la Vie Autonome.....	12
Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile .....	13
Résidence Autonomie .....	14
Habitat inclusif.....	15
Nos orientations stratégiques.....	16
Nos engagements.....	21
Conclusion .....	24



# POUR UN AVENIR UNI LE MOT DU PRESIDENT...

Le mot *projet* nous invite à nous *pro-jeter*, autant dire à nous porter vers l'avant, vers le futur, vers ce qui nous attends et aussi ce que nous n'attendons pas. Le projet associatif est donc à la fois une promesse, un engagement et également une préparation à l'inattendu auquel il faudra s'ajuster.

Mais pour se projeter, il est nécessaire de savoir où l'on est et d'où l'on vient. Le Projet associatif doit donc permettre à tous d'appréhender ce qu'est notre association, quelle est son histoire, sur quelles valeurs elle fait reposer son action, comment elle s'inscrit dans son environnement, quelles seront les orientations qui seront les siennes et enfin quels sont les engagements qu'elle prend notamment et en premier lieux vis-à-vis des personnes auxquelles elle propose son accompagnement.

Ce qu'elle a fait de bien jusqu'ici, l'Association du Grand Lieu veut le faire perdurer, le prolonger. Ce qu'elle doit améliorer, elle entend l'évaluer, l'analyser et le faire évoluer. Ce qu'il ne faudrait pas faire, elle entend s'en prémunir. Ce qu'il faudrait faire, elle entend l'élaborer et se donner les moyens de le réaliser.

Elle sait qu'elle pourra faire reposer son action sur la première et la seule valeur qui vaille vraiment, celle des personnes, quel que soit leur rôle, qui contribueront à donner à chaque instant aux personnes accompagnées ces petites et grandes choses qu'elles ne peuvent se donner elles-mêmes.



# INTRODUCTION

## La philosophie de l'Association du Grand Lieu

Chaque personne en situation de handicap a, certes, des déficiences mais surtout des compétences. Ce sont elles qu'il convient de constater ou de permettre le développement. C'est la voie qui conduit à la restauration de la confiance en soi.

## Des Projets en lien avec le besoin des personnes

C'est dans cet esprit que l'Association du Grand Lieu a été créée en 1996, pour des personnes en situation de handicap qui ne peuvent pas, ou ne peuvent plus, vivre en milieu autonome. D'abord, en 2000, ce fut l'ouverture d'un Foyer de vie où les personnes n'ayant pas ou plus accès au travail même protégé bénéficient d'un hébergement et d'activités adaptées.

En 2008, six places du Foyer de vie ont bénéficié d'un abondement de financement par l'Agence Régionale de Santé, les transformant en place de Foyer d'Accueil Médicalisé destinées aux personnes en situation de handicap ayant besoin d'un suivi médical.

Ensuite une Maison d'Accueil Spécialisé a été créée en 2012 pour apporter, aux personnes qui y sont accueillies, un cadre de vie alliant l'autonomie et les soins dispensés jusque-là dans le cadre d'hospitalisations à long court.

La création d'un Service d'Accompagnement à la Vie Autonome s'est avérée indispensable pour les personnes ayant acquis une autonomie suffisante sans toutefois leur permettre d'intégrer une structure de travail adapté.

Chacun de ces établissements et services offre un cadre de vie personnalisé, adaptés et orientés vers l'épanouissement de leur personnalité.

## Maintien au domicile

En 2017, l'Association du Grand Lieu a développé des activités en reprenant la gestion d'un Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile. Ce service accompagne des personnes âgées et en situation de handicap dans les actes de la vie quotidienne.

En 2022, c'est une Résidence Autonomie qui a vu le jour pour y accueillir des personnes âgées dont les mots d'ordre sont la sécurité et l'ouverture vers l'extérieur.

C'est dans cette continuité que l'Association du Grand Lieu s'est inscrit dans le développement des logements inclusifs en remportant un appel à projet en 2022. Ces logements auront vocation à accueillir des personnes en situation de handicap et des personnes âgées afin de les accompagner dans les démarches au quotidien.

# NOTRE HISTOIRE

## La Genèse, un foyer au cœur du projet

L'association du Grand Lieu est gestionnaire d'établissements et services qui relèvent de l'action sociale et médico-sociale, tous régis par la loi n°2002-2 du 2 janvier 2002.

L'association du Grand Lieu est une association à but non lucratif, régie par la loi de 1901, déclarée le 22/04/1996 à la sous-préfecture de Bernay sous le titre de : « Association Pour le foyer du Grand Lieu ».

L'association Pour le foyer du Grand Lieu a été créée à l'initiative du Professeur Claude VIELPEAU pour mettre en œuvre puis gérer un foyer occupationnel.

Lors de l'Assemblée Générale extraordinaire du 24 janvier 2009, le titre de l'association ainsi qu'une partie de ses statuts ont été modifiés afin d'intégrer les évolutions futures : l'Association du Grand Lieu naît.

Enfin une refonte des statuts a eu lieu lors d'une récente Assemblée Générale Extraordinaire, le 26 novembre 2022, afin de les adapter aux évolutions de notre secteur et de prévoir un objet pour large.

## Valeurs humanistes

*« Sur la base de valeurs humanistes, l'association a pour objet d'assurer, directement ou indirectement, l'accompagnement global des personnes en situation de handicap, des personnes âgées, ainsi que des personnes vivant des situations de pauvreté, de précarité et d'exclusion sociale.*

*A cette fin, l'Association se donne tous les moyens d'actions pour promouvoir, créer, gérer et animer des établissements et des services d'ordre social, médico-social et sanitaire, des dispositifs de séjours de vacances adaptés, d'insertion, de formation ou de soutien ».* (Extrait des statuts de l'association)

L'Association du Grand Lieu garantie aux personnes accompagnées :

- L'exercice concret de la citoyenneté, et notamment l'intégration dans la vie de la cité et le plein accès aux droits reconnus par la loi, notamment le droit de vote.
- Le respect et la prise en compte effectives des convictions religieuses, philosophiques et politiques dans le cadre légal du respect des convictions d'autrui.

La pleine reconnaissance de l'individu dans le collectif en limitant par tout moyen les contraintes liées à la vie institutionnelle.

# EVOLUTION DE L'ASSOCIATION

## Les faits marquants

1996 Création de L'association

2000 Ouverture du foyer de vie

2008 Ouverture du FAM

2009 Ouverture du SAVA

2012 Ouverture de la MAS

2017 Reprise du SAAD

2022 Ouverture de la Résidence Autonomie

2023 Ouverture de l'Accueil de Jour Diversifié

## Les différents Présidents

- Claude VIELPEAU de 1996 à juin 2020.
- Jean GAUDRON de juin 2020 à septembre 2021.
- Claude VIELPEAU de septembre 2021 à octobre 2022.
- Philippe TAILHADES depuis octobre 2022.

# ETABLISSEMENTS ET SERVICES



## Politique des Ressources Humaines

L'Association du Grand Lieu n'est rien sans le travail de l'ensemble des salariés qu'elle recrute. C'est sur le professionnalisme, l'expérience et l'éthique de chacun d'eux que repose l'accompagnement des personnes accueillies et suivies. Chaque professionnel constitue le maillon indispensable pour que les valeurs associatives ne restent pas un vain mot. L'Association s'engage à leur apporter le soutien et l'écoute indispensables pour qu'ils puissent assurer leurs missions à la fois pleines de sens et valorisantes, mais aussi délicates et demandant de grandes qualités humaines.

Qu'ils soient tous remerciés de leur investissement.

L'Association du Grand Lieu s'inscrit dans une volonté d'implication des salariés en favorisant leur sentiment d'appartenance.

Les compétences des collaborateurs sont identifiées, valorisées et mises en adéquation avec les besoins d'évolution des structures dans le cadre du développement d'une gestion des emplois et des parcours professionnels (GEPP) et d'une politique de formation présente et future.

Notre priorité est de garantir une direction de qualité avec pour objectif d'apporter une qualité de vie et des conditions de travail assurant aux salariés un bien-être professionnel favorisant ainsi la qualité de l'accompagnement des personnes.

Un dialogue social constructif est l'une des clés de voute de l'attractivité de notre association.

Toutes ces prises en charge ne peuvent être efficaces sans le travail de toute une équipe. Chacun de ses membres constitue le maillon indispensable pour que nos valeurs associatives produisent leur meilleur effet.



# FOYER DE VIE

## Missions

- Promouvoir l'épanouissement de chaque résident
- Accompagner à l'insertion sociale
- Travailler sur le maintien des capacités au travers d'activités structurantes

## Publics accompagnés

- Toute personne âgée de 20 ans et plus, en situation de déficience intellectuelle moyenne ou profonde
- Présenter une motricité relativement autonome
- Posséder une orientation MDPH

## Situation géographique

Le Foyer de Vie est situé rue André Morin à Épaignes

## Places

40 places avec internat et 2 places d'accueil temporaire  
10 places d'accueil de jour intégré à l'accueil de jour diversifié

## Contact

02.32.20.32.90

## Activités

- En rapport avec leur projet personnalisé
- Activités manuelles
- Expression culturelle, artistique
- L'entretien du parc d'expressions sensorielles

## Equipe pluridisciplinaire

- Moniteurs éducateurs
- Aides Médico-Psychologiques
- Accompagnants Educatif et Social
- Aides-Soignants
- Psychologue



# FOYER D'ACCUEIL MEDICALISE

## Missions

- Réduire la perte d'autonomie ou accompagner cette perte par une compensation
- Assurer une surveillance médicale et dispenser les soins non hospitaliers
- Diminuer les effets régressifs
- Proposer un rythme de vie
- Maintenir une socialisation
- Apporter un confort physique et psychique

## Publics accompagnés

- Toute personnes en situation de handicap intellectuel et/ou psychique âgée de 20 ans et plus nécessitant un suivi médical
- Posséder une orientation MDPH

## Activités

- Activités de socialisation et de communication
- Activités esthétiques, bien-être et confort
- Parcours de psychomotricité
- Temps individuels

## Equipe pluridisciplinaire

- Aides Médico-Psychologiques
- Aides-Soignants

## Situation géographique

FAM – rue André Morin – 27260  
Epaignes

## Places

6 places

## Contact

02.32.20.32.90



# MAISON D'ACCUEIL SPECIALISEE

## Missions

- Accompagner dans tous les actes de la vie quotidienne.
- Permettre à la personne d'être acteur de son projet de vie.
- Accompagner à développer les capacités individuelles de chaque personne : médical, physique, matériel, affectif, psychologique, relationnel et social.
- Proposer des accueils temporaires

## Publics accompagnés

- Toute personne en situation de handicap psychique âgée de 20 ans et plus.
- Posséder une orientation MDPH

## Activités

- Maintenir les acquis
- Stimuler la personne dans toutes ses capacités pour améliorer son autonomie
- Favoriser les moments de bien-être et de détente
- Développer les rôles sociaux

## Equipe pluridisciplinaire

- Aides Médico-Psychologiques
- Ostéopathe
- Psychomotricien
- Ergothérapeute
- Médecins
- Moniteur Educateur
- Aides-Soignants
- Infirmières

## Situation géographique

La Maison d'Accueil spécialisée est située La Bellerie, ZAC, 27260 Épaignes

## Places

36 places en internat  
4 places en accueil de jour intégré à l'accueil de jour diversifié  
2 places en accueil temporaire

## Contact

02.32.57.02.20



# SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT A LA VIE AUTONOME

## MISSIONS

- Permettre de vivre de manière autonome au plus proche de la vie ordinaire
- Favoriser l'intégration socioprofessionnelle
- Développer le lien social au travers d'activités culturelles et sportives

## Publics accompagnés

- Toute personnes en situation de handicap intellectuel et/ou psychique âgée de 18 ans et plus
- Présenter des capacités pour aborder une expérience de vie autonome

## Accompagnement

- Développer l'autonomie et favoriser l'intégration de la personne dans les actes de la vie quotidienne, les déplacements, les aspects relationnels, le travail et les loisirs.
- Développer les rôles sociaux

## Equipe pluridisciplinaire

- Educateurs spécialisés
- Moniteur Educateur
- Psychologue

## Situation géographique

Le SAVA est situé rue du pommier  
Baron, 27260 Épaignes

## Places

7 places permanentes  
3 places en accueil temporaire

## Contact

02.32.20.32.90



# SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE

## Missions

- Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) accompagne à domicile les personnes âgées et/ou les personnes en situation de handicap pour la réalisation des actes de la vie quotidienne mais aussi toutes les personnes ayant besoin d'une aide ponctuelle.

## Publics accompagnés

- Personnes âgées et/ou personnes en situation de handicap (adulte et enfant)

## Activités

- Accompagner le quotidien des personnes en situation de dépendance
- Prolonger l'autonomie des personnes âgées et/ou handicapées à leur domicile
- Respecter le choix et les droits des personnes accompagnées
- Apporter les réponses les plus adaptées aux besoins
- Maintenir la personne à son domicile dans les meilleures conditions
- Garantir la réactivité face aux besoins des bénéficiaires

## Equipe

- Auxiliaires de vie/aides-soignantes
- Responsable de secteur
- Secrétaire

## Situation géographique

Le SAAD est situé rue des papetier,  
27500 PONT-AUDEMER

## Autorisation depuis 2017

## Contact

02.27.36.01.43

# RESIDENCE AUTONOMIE

Résidence Autonomie

## Missions

- Accueillir des personnes âgées autonomes ou semi autonomes en leur proposant une pluralité de services, garantissant leur façon de vivre indépendant tout en maintenant un lien social.

## Publics accompagnés

- Personnes âgées de 60 ans et plus ou personnes en situation de handicap vieillissantes.

## Activités

- Activités cognitives : jeux de sociétés, atelier d'écriture et de lecture, informatique...
- Activités physiques : gym douce, musculation, marche à pied...
- Activités de convivialité : chant chorale, danse de salon...
- Activités ludiques : tournois de jeux de carte...
- Participation à la vie collective

## Equipe

- animateurs

## Situation géographique

La Résidence Autonomie est située  
19 rue du Maquis Surcouf, 27260  
Épaignes

## Places

38 logements  
Capacité d'accueil : 55 places dont 8  
réservées aux personnes  
handicapées vieillissantes

## Contact

02.79.49.08.91

# HABITAT INCLUSIF



## Situation géographique

Sur le territoire de Pont-Audemer

## Places

10 appartements du T1 au T3 à Pont-Audemer auprès des bailleurs sociaux ou privés

## Contact

02.32.41.25.58

## Missions

- Proposer un domicile « ordinaire »
- Partager des temps de vie sociale entre les habitants
- Être accompagné et soutenu dans son autonomie

## Accompagnement

Dans le respect du libre choix de l'habitant et de ses besoins, les professionnels proposent les accompagnements suivants :

- La sécurité
- Le soutien à l'autonomie
- Le soutien à la convivialité
- L'aide à l'inclusion sociale
- L'aide à l'accompagnement professionnel

## Equipe

- Educateur spécialisé
- Moniteur éducateur
- CESF

---

# NOS ORIENTATIONS STRATEGIQUES

---

PROJET ASSOCIATIF 2023-2028



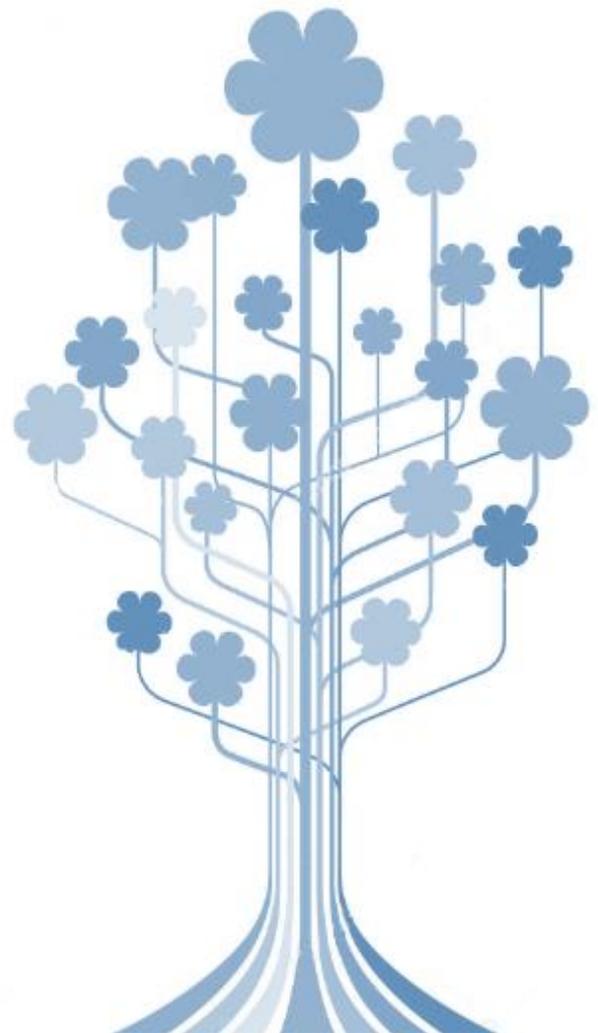
# Orientation

## VALORISER LES RÔLES SOCIAUX, ÊTRE ACTEUR ET AUTEUR DE SA VIE

« Pouvoir participer entièrement à la vie de la société, y trouver sa place et y contribuer tout en étant reconnu et valorisé. C'est être membre à part entière de la collectivité, de la commune et de la société. »

Raymond LEMAY – Valoriser par les Rôles Sociaux

- 1.1 – Promouvoir l'autodétermination et le pouvoir d'agir des personnes accompagnées :
  - ✓ Former les professionnels à la valorisation des rôles sociaux
  - ✓ Sensibiliser les familles / aidants
- 1.2 – Développer l'habitat partagé au cœur de la cité pour offrir à chaque personne le choix de son lieu de résidence
- 1.3 – Proposer à horizon 2028 un habitat individuel à chaque personne accompagnée
- 1.4 – Intensifier la logique de parcours de vie individualisé en proposant un accompagnement inclusif et adapté à chaque période de vie
- 1.5 – Promouvoir l'insertion professionnelle en milieu ordinaire des salariés de l'Entreprise Adaptée « Job's services Grand Lieu »
- 1.6 – Soutenir l'innovation en participant activement aux appels à projets pouvant répondre aux besoins des personnes



# Orientation

## DEVELOPPER LES RESEAUX ET LES COLLABORATIONS PARTENARIALES

*Coopérer entre territoires au défi commun de l'inclusion, en partageant des valeurs, des projets. C'est ensemble que nous pourrons répondre aux besoins de demain.*

- 1.1** – Sortir d'une logique concurrentielle en entrant dans une logique de réseaux
- 1.2** – Favoriser les passerelles vers le droit commun et éviter les ruptures de parcours
- 1.3** – Rechercher à l'extérieur les compétences nécessaires en réponse aux besoins des personnes
- 1.4** – Être acteur actif de la transformation de l'offre médico-sociale
- 1.5** – Ouvrir l'accompagnement vers de nouveaux publics
- 1.6** – Développer l'accessibilité aux diverses situations de handicap (accessibilité physique, documents en Facile à Lire et à Comprendre...)
- 1.7** – Créer un réseau de bénévoles pour participer à l'animation de la vie associative

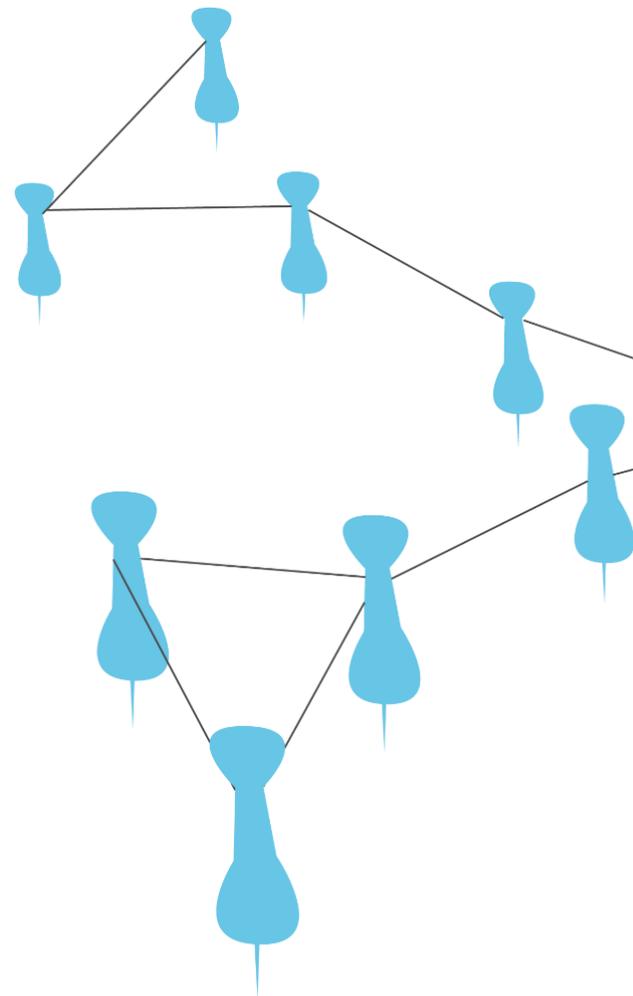


# Orientation

## RAISONNER EN PLATEFORME DE SERVICES ET DISPOSITIFS AGILES

### RENDRE LISIBLE L'INTÉGRITÉ DE L'OFFRE

- 1.1 – Utiliser la nomenclature SERAFIN-PH pour raisonner en besoins et prestations dans tous les projets, plans d'accompagnements, dans le suivi d'activité et les référentiels des professionnels
- 1.2 – Proposer directement aux partenaires du territoire ou avec des prestataires des modes d'accompagnements durables ou temporaires dans l'objectif d'éviter les ruptures de parcours
- 1.3 – Raisonner en plateformes de services et non en logique d'établissements en mutualisant le plus possible les moyens à disposition
- 1.4 – Elaborer de nouveaux modes de participation des parties prenantes en développant la culture de la participation (ex : un forum citoyen, conseil mixte)
- 1.5 – Développer les échanges de pratiques internes et externes



# Orientation

## PROMOUVOIR LES RESPONSABILITÉS SOCIÉTALES, CONFORTER – RASSURER – BIENVEILLER

- 1.1** – Garantir une direction éthique et bienveillante
- 1.2** – Renforcer notre capacité à accompagner dans le changement
- 1.3** -Valoriser nos capacités de formations professionnelles et d'apprentissage
- 1.4** – Harmoniser ou standardiser les processus, les procédures et les outils professionnels
- 1.5** – Promouvoir la qualité de vie au travail en prenant en compte les difficultés, le dialogue social et en favorisant l'évolution des compétences
- 1.6** – Accompagner dans la transition numérique en se dotant de système d'information associatif performant et cohérent avec les besoins actuels



---

# NOS ENGAGEMENTS

---

Projet Associatif 2023 – 2028



# Engagement qualité

Notre démarche qualité est construite pour être au service des personnes accompagnées et des professionnels et dans le respect des textes réglementaires.

Notre engagement qualité s'articule autour de deux démarches :

## Qualité de vie au Travail QVT :

Nous tenons compte des conditions dans lesquelles les salariés exercent leur travail et leur capacité à s'exprimer et à agir sur le contenu de celui-ci en tenant compte de l'évolution en QVT visant à inscrire la culture de la prévention dans un cadre systématique et développemental.

## Qualité de vie en établissement :

Constitue l'amélioration de la qualité de vie des personnes accompagnées, à la promotion de la bientraitance.

## Poursuivre notre travail, c'est :

1. Intégrer les principes de la Haute Autorité de Santé (HAS) et des Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles dans l'accompagnement
2. Fédérer les professionnels et les rendre acteurs de la QVE et QVCT
3. Engager une réflexion sur l'éthique de l'accompagnement avec la mise en place de référents
4. Assurer une direction cohérente, de proximité et bienveillante
5. Garantir la qualité de vie des personnes accompagnées dans une démarche de bientraitance

# Engagement associatif

Les forces de notre association se trouvent dans les personnes qui la composent, salariés, personnes accompagnées, aidants, administrateurs ou bénévoles.

## Promouvoir nos valeurs

Nos actions s'appuient sur les statuts de l'association et le projet associatif.

## Les personnes accompagnées – notre priorité

A but non lucratif, nous assurons par tous les moyens alloués la réponse aux aspirations de vie des personnes.

## Le Grand Lieu – Une association attentive au territoire

La disponibilité de chacun permet la réactivité nécessaire pour porter auprès des pouvoirs publics les enjeux et besoins des territoires.

Une volonté tournée vers le milieu inclusif, la collaboration avec des partenaires publics, privés ou associatifs avec pour objectif le développement de la solidarité et de nos valeurs.

## Fédérer notre association autour d'un projet commun

Donner du sens et vie au projet sociétal commun

# CONCLUSION

Affirmer nos valeurs, définir nos orientations et le sens porter aux actions, tel a été le but des travaux engagés pour l'élaboration de ce projet associatif.

Ces orientations sont ambitieuses, mais nécessaires, et s'inscrivent dans un contexte réglementaire et financier mouvants.

La pandémie mondiale a permis de réfléchir à de nouvelles modalités d'accompagnement.

Nous sommes persuadés que le secteur du médico-social doit s'ouvrir le plus possible et activer le champ des possibles pour répondre aux besoins des personnes en situations de handicap ou de dépendance.

Notre ambition : proposer des réponses adaptées, innovantes et diversifiées pour que chacune et chacun puissent suivre sa voie, à son rythme et selon ses aspirations de vie.